



Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

**CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS**

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

23 février 2016

Lutte contre les mariages forcés Le Valais se donne les moyens d'agir

(IVS).- La loi fédérale de lutte contre les mariages forcés est en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2013. Afin de répondre à ses objectifs, le canton, par le biais de l'Office cantonal de l'égalité et de la famille, propose une formation pour les professionnel-le-s susceptibles de se trouver confrontés à ce type de situation.

La formation proposée s'inscrit dans la deuxième phase (2015-2017) du programme fédéral de lutte contre les mariages forcés. Durant la première phase (2013-2014), un rapport avait permis d'identifier les professionnel-le-s concernés, ainsi que leurs besoins, pour qui cette formation s'est avérée prioritaire.

L'Office cantonal de l'égalité et de la famille a élaboré cette formation en tant que spécialiste des violences domestiques et porteur du projet du programme fédéral. Elle s'adresse aux personnes travaillant dans l'aide aux victimes, l'hébergement, les soins, l'intégration, la justice ; mais aussi à celles actives dans les offices d'état civil, les écoles, l'éducation en général, la santé et le social. Ces personnes se disent souvent démunies pour réagir, alors même que le mariage forcé est interdit en Suisse. Cette formation de base vise à augmenter leurs compétences, afin d'améliorer l'accompagnement et le conseil des personnes touchées.

La première session aura lieu à Viège le 23 février, ensuite suivront Loèche le 3 mars et Brigue le 11 mars, puis le Valais romand. Pour plus de renseignements, consulter www.egalite-famille.ch/projets/violence.

La Confédération consacre deux millions de francs au programme fédéral de lutte contre les mariages forcés, pour divers projets d'accompagnement, de protection et de formation.

Annexe : flyer

Personnes de contact :

Nicole Langenegger Roux, responsable de l'Office cantonal de l'égalité et de la famille - 027 / 606 21 21

Judith Zumstein, formatrice de langue allemande - 079 205 58 16, le matin

